Oullins.fr

FOCUS

Fin de la grève des éboueurs, retour à la normale : comment cela se passe ?

Mis en ligne le 05 avril 2019

- Mise à jour du 11 avril -

La grève des agents de la Métropole chargés de la collecte des ordures ménagères a duré 17 jours.

Les collectes ont repris vendredi 5 avril mais, bien entendu, un retour à la normale ne peut se faire en quelques jours.

Aussi, si nous souhaitons retrouver au plus vite une ville propre, il nous faut tous, collectivement, respecter cette règle :

Ne plus déposer de sacs au sol et ne sortir les bacs que les jours appropriés.

Par ailleurs, nous avons à déplorer, ces derniers jours, des actes d'incivilité de personnes qui déposent leurs encombrants dans la rue (ex. un fauteuil "déposé" tôt ce matin dans la rue ou des cartons volumineux relevant d'achats de gros électroménagers qui auraient dus être apportés à la déchetterie, etc).

Enfin, de nombreux sacs sont restés plusieurs jours au sol et leur contenu s'est parfois dégradé entraînant des tâches sur les trottoirs. Ceux-ci ne pourront être nettoyés que lorsqu'ils seront entièrement libres et il sera parfois nécessaire d'effectuer plusieurs passages afin de retrouver des enrobés propres.

- Mise à jour du 5 avril -

Fin de la grève des agents de la Métropole chargés de la collecte des ordures ménagères

Un accord a été trouvé entre les agents et la direction de la Métropole.
La Métropole de Lyon nous annonce la reprise des collectes à partir d'aujourd'hui et un retour à la normale d'ici quelques jours.

- Publication du 3 avril -

Communiqué de Clotilde Pouzergue, Maire

Grève des éboueurs : la Ville met en place un point d'apport volontaire

« Les agents de la Métropole de Lyon, en charge de la collecte des ordures ménagères, sont en grève depuis le 19 mars. À ce jour, les négociations n'ont toujours pas abouti et la grève se poursuit. Depuis le début du mouvement, j'ai saisi à plusieurs reprises la Métropole afin que les lieux représentant un danger sanitaire soient traités. Cela a été fait ces derniers jours mais demeure bien insuffisant au regard des habitants qui subissent cette grève depuis plus de deux semaines.

Consciente que la situation est de plus en plus compliquée pour l'ensemble des Oullinois, **j'ai pris la décision de mettre une benne à la disposition des habitants pour permettre les apports volontaires.**

Installée sur le **parking du gymnase Maurice-Herzog (54 rue Jacquard)** cette benne sera accessible **jeudi 4 et vendredi 5 avril de 7 à 12 heures.**
Seules les ordures ménagères présentées dans des sacs poubelles fermés pourront être déposées dans cette benne (pas d'encombrants).

Par ailleurs, les agents de la Ville d'Oullins - qui ne sont pas équipés pour ces missions - sont pourtant mobilisés depuis le 1er jour de grève afin d'enlever, dans la mesure du possible, les sacs d'ordures qui jonchent le sol et sécuriser ainsi les cheminements piétons. Sachez qu'ils ont collecté plus de 16 m^3 de déchets (l'équivalent de 2,5 tonnes). Je les remercie pour le travail effectué qui, même si cela reste peu visible pour les Oullinois, permet de limiter les débordements d'ordures.
J'en appelle à la responsabilité de chacun et je demande aux habitants de ne pas déposer leurs sacs d'ordures sur le domaine public. Je continue d'interpeller le président de la Métropole de Lyon et, comme l'ensemble des Oullinois, j'espère que les négociations aboutiront rapidement pour mettre fin à cette situation. »

- Publication du 26 mars -

Depuis une semaine les déchets ménagers ne sont plus collectés et nos poubelles s'entassent sur les trottoirs. Quelques explications :

C'est la Métropole de Lyon qui gère la collecte et le traitement des déchets ménagers pour les 59 communes qui la composent.

Depuis mardi 19 mars, une grande partie des agents en charge de la collecte sont en grève. Les préavis sont renouvelés de jour en jour. C'est pourquoi, la Métropole n'est pas en mesure de nous donner une date de reprise du travail.

Clotilde Pouzergue, Maire d'Oullins, ainsi que de nombreux élus de communes métropolitaines ont fait part au Président, David Kimelfeld, des problèmes d'insalubrité que cette grève entraînait afin que des mesures soient prises pour les lieux les plus sensibles.

Enfin, pour votre parfaite compréhension, pour quelques communes (Lyon, Villeurbanne, Tassin-la-Demi-Lune, Bron et Vaulx-en-Velin), la Métropole a choisi de déléguer, TOUTE L'ANNÉE, la gestion de cette collecte à des entreprises privées. C'est pourquoi ces 5 communes ne sont pas du tout impactées par les problèmes que nous rencontrons puisque la grève ne touche pas les personnels de ces entreprises privées.

La Métropole communiquant peu sur ce mouvement de grève via ses outils numériques, la Ville d'Oullins continuera de vous informer via son site Internet et sa page Facebook.

VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE
HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

HORAIRES (HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?)

@ CONTACTEZ-NOUS